

en 1946. Par le passé, lorsque le Ministère était beaucoup plus petit, il avait été profitable d'organiser ses activités en fonction des aptitudes de ses hauts fonctionnaires et des exigences des relations internationales. Cela n'était plus possible et en 1945-1946, le Ministère commença à répartir, non sans difficulté, les personnes et les responsabilités au sein de la structure administrative créée en 1944. Étant donné le nombre de modifications apportées, un organigramme de l'administration centrale du ministère a été inclus au début du volume, sur la face interne de la couverture, pour la gouverne du lecteur. La préparation de cet organigramme n'a pas été tâche facile. La Section historique du ministère de l'Industrie et du Commerce et la Direction historique du ministère de la Défense nationale ont gardé des dossiers assez complets sur le personnel. Malheureusement, tel n'est pas le cas pour le ministère des Affaires extérieures, où il n'existe des dossiers complets que pour les hauts fonctionnaires. Puisqu'il s'agissait d'une période de grande mobilité au sein de la Fonction publique, avant que des dossiers complets soient gardés par la Commission de la Fonction publique, les déplacements et les lieux d'affectation d'un bon nombre de fonctionnaires subalternes sont difficiles à déterminer d'après les répertoires téléphoniques et les listes ministérielles trimestrielles qu'on a pu retrouver, incomplets et parfois même contradictoires. Ceci dit, l'organigramme et la liste des représentants à l'étranger qui se trouve à la fin du volume, sur la face interne de la couverture arrière, donnent une image aussi complète et aussi précise que possible.

L'étendue des nouvelles activités du Ministère est bien montrée dans le tableau 1. En un an, le nombre d'accords internationaux conclus avait presque doublé, son budget avait plus que doublé et sa représentation aux réunions et conférences internationales avait quadruplé. Pour ce faire, le personnel fut augmenté de vingt-deux pour-cent et l'on demanda encore plus d'années-hommes pour l'année suivante. Tous ces indices de croissance entraînaient des ajustements perturbateurs qui expliquent la plupart des lacunes de la documentation présentée dans ce volume, sans compter le vide inestimable causé par la perte de cinquante-neuf dossiers du ministère des Affaires extérieures qui auraient pu être très parlants. Malheureusement, les dossiers qu'ont conservés les autres ministères qui ont participé aux délibérations sur des questions internationales ne suffisaient que rarement à remplir ce vide.

Cet ouvrage contient plus de mémorandums de fonctionnaires moins importants que les volumes déjà parus. Cela, premièrement parce qu'ils jettent un peu de lumière sur les conseils, suivis ou non, qui ont été prodigués aux principaux acteurs. Ces mémorandums permettent d'apprécier les tensions, les suppositions et les erreurs auxquelles faisaient face les responsables, faute de leurs comptes rendus de la prise des décisions. En deuxième lieu, ils contiennent souvent le seul énoncé d'une politique mis sur papier par un fonctionnaire rédigeant en toute hâte un texte pour une délégation sur le départ et dont les membres venaient à peine d'apprendre leur nomination. Ainsi,